

DEC170623INSHS

Décision portant renouvellement de la nomination de M. Enric PORQUERES I GENE en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS

Vu la décision n° 100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités,



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Enric PORQUERES I GENE, Directeur d'études à l'EHESS est nommé chargé de mission auprès de la Directrice générale déléguée à la science pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Sa mission est centrée sur le suivi de la section 38 et sur le suivi de la participation des anthropologues aux défis de la Mission Interdisciplinarité (MI) et plus généralement de tous les projets de recherche pluri et interdisciplinaires.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, M. Enric PORQUERES I GENE, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

17 FEV. 2017

Le Président